



SYGMA FORMATION

MAC SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Tarif au 01/01/2019 : 105 €/personne

EFFECTIF PAR SESSION

04 Stagiaires
mini
10 Stagiaires
maxi

PUBLIC CONCERNE

Les personnes
désignées pour
porter secours en
cas d'accident.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maintenir et actualiser
ses compétences de
SST à un niveau au
moins équivalent ou
voire supérieur à celui
de sa formation initiale.

Durée Totale de la formation

07 heures sur 1 jours

Rythme

hebdomadaire : 35 h

Horaires : 8h45-

12h30 et 13h15-

16h30

Dates et Lieu

Définis dans notre proposition

ou

Consulter notre site internet

PROGRAMME/CONTENUS

THEORIE

- Repositionner le contexte de la mission du SST
- Son rôle de préventeur
- Présentation des changements (s'il en existe)
- Maîtrise du Plan d'intervention
- Maîtrise du comportement face à une situation d'accident
- Les gestes de premiers secours
- Bilan

PRATIQUE

- Exercices pratiques sur les différents thèmes abordés lors de la partie théorique
- Mis en œuvre de scénarii d'accident

METHODES PEDAGOGIQUES

- Support informatique reprenant les points clés de la formation SST
- Démonstrations par le formateur SST.
- Exercices d'apprentissage de chaque stagiaire.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Mannequins secourismes (nourrisson, enfant et adulte)
- Défibrillateur : DSA ou DAE
- Maquillage cinéma et lot de simulations d'accidents, divers outils
- Livret pédagogique INRS remis au stagiaire lors de la formation.

METHODE DE VALIDATION

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST pourront valablement être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

L'aptitude est évaluée selon les critères définis par l'INRS dans le référentiel de formation transcrits dans une grille d'évaluation nationale utilisés lors de la formation

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

Chaque candidat est évalué individuellement à partir d'un accident du travail simulé (cas concret)

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires ET respectant nos cahiers des charges en matière de qualité.